

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa première réunion ordinaire de l'année le 22 mars 2017, dans la Salle du Conseil de la Banque à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance de l'évolution générale, en 2016, de la situation macroéconomique mondiale et sous-régionale, ainsi que des perspectives pour l'année 2017.

Au plan international, après le ralentissement observé au cours de l'année 2016, l'activité économique mondiale devrait s'accélérer en 2017, en particulier dans les économies émergentes et en développement. Toutefois, de nombreux risques demeurent, eu égard aux mesures protectionnistes que pourrait prendre la nouvelle administration américaine, au durcissement plus que prévu des conditions financières mondiales, à la montée des tensions géopolitiques et au ralentissement de l'économie chinoise.

Au niveau sous-régional, le CPM a noté un affaiblissement de la croissance, en relation avec les performances défavorables du secteur pétrolier, combinées aux coûts économiques du maintien de la sécurité dans certains pays de la sous-région. Sur la base des données économiques, monétaires et financières actualisées de l'année 2016, il ressort : *i*) un repli de la croissance à 0,2 % contre 1,7 % en 2015, *ii*) un recul des tensions inflationnistes, avec le taux d'inflation revenant à 1,1 %, contre 2,5 % en 2015, *iii*) un creusement du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, à 5,6 % du PIB, contre un déficit de 3,3 % du PIB en 2015, *iv*) une légère diminution du déficit des transactions courantes, revenu de 12,2 % en 2015 à 11,7 % du PIB en 2016, et *v*) une baisse du taux de couverture extérieure de la monnaie à 56,8 % en décembre 2016, supérieur à la norme statutaire de 20 %.

Pour les perspectives 2017, le CPM prévoit : *i*) une reprise de la croissance économique réelle, avec un taux de 1,6 %, en lien avec la remontée des cours du brut et la mise en œuvre des réformes actées dans le Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), *ii*) une hausse de l'inflation à 2,6 %, sous le seuil communautaire de 3% , *iii*) une amélioration dans la gestion des finances publiques, induisant un recul du déficit budgétaire base engagements, hors dons, à 3,2 % du PIB, *iv*) une nette diminution du déficit des transactions courantes, transferts publics inclus, à 8,2% du PIB, et *v*) une remontée du taux de couverture extérieure de la monnaie à 64,8 %.

Tenant compte de ces analyses, et après examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière dans la CEMAC, le CPM a pris acte des orientations générales de la politique monétaire arrêtées en lien avec les perspectives économiques et

financières de la sous-région et prescrit à la BEAC de proposer des mesures adaptées en vue de consolider la position extérieure.

Le CPM a par ailleurs décidé de :

- ✓ relever le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) de 50 points de base pour le porter à 2,95 % ;
- ✓ maintenir inchangés les taux d'intérêt sur les placements des banques ;
- ✓ maintenir inchangés les coefficients de réserves obligatoires et le taux de rémunération de ces réserves. Néanmoins, de nouvelles modalités de calcul de ces réserves seront mises en place à partir du 1^{er} juillet 2017.

Le CPM a en outre adopté les objectifs monétaires et de crédit des six pays de la CEMAC pour les deuxième et troisième trimestres de l'année 2017, sur la base des différents cadrages macro-économiques nationaux et de l'analyse des perspectives économiques de l'ensemble de la sous-région.

Enfin, le CPM a pris connaissance de la situation des réserves de change à fin janvier 2017 et approuvé la stratégie de gestion de ces réserves pour le deuxième trimestre 2017./-

Fait à Yaoundé, le 22 mars 2017

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



ABBAS MAHAMAT TOLLI